



FÉDÉRATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS et des SERVICES de SANTÉ

Région LIMOUSIN – POITOU – CHARENTES

SYNDICAT FO VILLE, CCAS ET AGGLO DE BRIVE

Brive Le 19 mai 2021

Monsieur Frédéric SOULIER
Maire de Brive
Président de l'Agglo de Brive
Président du CCAS

Monsieur le Maire,

Notre Syndicat a pour principe de se faire le porte-parole des interrogations et des préoccupations des agents de nos trois collectivités : nous avons attendu et recueilli le sentiment général.

C'est l'incompréhension totale concernant le mail que les agents ont reçu du secrétariat du service DRH du 10 mai 2021 concernant la vaccination COVID :

« Mesdames, Messieurs,

Pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient se faire vacciner (en dehors des personnels vaccinés dans le cadre professionnel), le rendez-vous devra être programmé en dehors du temps de travail.

Dans l'hypothèse où cela ne pourrait être possible, un congé devra alors être posé.

En revanche, celles et ceux qui seraient appelés le jour même ou la veille au soir pour le lendemain matin, ils pourront s'y rendre dans le cadre d'un aménagement d'horaires. Les heures posées devront être récupérées.

Bien à vous. »

Concrètement sur le terrain, voici les éléments qui sont formulés :

- Il est bien évident que ceux qui le peuvent, prendrons les rendez-vous en dehors des heures de service
- Il est difficile voire impossible d'avoir des rendez-vous si on n'est pas prioritaire
- Notre santé est le dernier de leurs soucis
- Tout le monde ne peut pas faire des heures supplémentaires donc certains chefs de service mettent directement en congés avec l'argument des plages horaires qui s'ajoute bien évidemment

- Le Maire accorde une autorisation d'absence d'une demi-journée pour donner notre sang mais pour nous protéger et protéger les autres : RIEN ceci n'a pas de sens
 - On ne demande pas une journée juste le temps d'aller se faire vacciner
 - On en a marre d'entendre qu'on abuse et qu'on doit faire nos heures à la seconde près : si les agents sont vaccinés, nous aurons automatiquement moins d'arrêt maladie
- Le Maire a-t-il demandé à l'ARS la possibilité d'organiser des vaccinations pour son personnel ? hormis pour les élections à venir...

L'objectif national est que l'ensemble de la population soit vacciné et ceci dans les plus brefs délais.

Nous sommes en pleine pandémie, l'intérêt général doit primer et le bon sens s'appliquer.

MONSIEUR LE MAIRE, LE SYNDICAT FO VOUS DEMANDE UNE GESTION EN BON PERE DE FAMILLE :

- Permettez aux agents, au service public de se faire vacciner dès qu'un rendez-vous est possible
- Ayez confiance en vos agents
- Reposez-vous sur vos chefs de service pour la réception des justificatifs de vaccination et temps de déplacement
- Demandez à l'ARS la possibilité d'organiser la vaccination de votre personnel

Restant à votre entière disposition et attendant votre réponse,

Veuillez agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale

Stéphanie BRETIN

